

Rapporteur général : Guy Sorman

AVIS
Assemblée Générale
27 septembre 2018

Une nouvelle ruralité pour Boulogne-Billancourt

Rapporteurs et rapporteurs adjoints : Sylvie Pétin, Pascale Lautecaze, Elizabeth Crémieu, Alain Louvier, Laure-Marie Mauron, Anne Rouet, Gérard Rouzade.

Participants aux groupes de travail :

Jean-Pierre	Bel
Freddy	Bitan
Josseline	Bruchet
Françoise	Chêne
Pascal	Cornu-Thénard
Jean-Yves	Cuny
Dominique	Desjonquères
Corinne	Flutre
Didier	Foret
Gérard	Fourgous
Claude	Gasné
Sebastien	Ignaciuk
Nathan	Igual
Mireille	Kombet
Fanny	Letourneux
Nicole	Marchand
Anne	Molard
Christelle	Nau
Delphine	Palatin
Christian	Perret
Claire	Pierraggi
Françoise	Poudret
Patrice	Roder
Anne-Violaine	Vignon

PLAN

1. « La ruralité en ville » : quelle signification dans une ville comme Boulogne Billancourt ? p.1
2. « La ruralité en ville » : pour quelles nouvelles demandes sociales ? p.3
3. « La ruralité en ville » : avec quelles réponses ? p.5
4. Atouts et obstacles à Boulogne p.7
5. Des initiatives qui se multiplient dans de nombreuses autres villes p.10
6. Nos recommandations à la collectivité. p.13
7. Nos suggestions à la Municipalité ; quelques projets emblématiques. p.15
 - 7-1 Aménagement du Parc Rothschild avec une serre à papillons
 - 7-2 Organisation de cours d'horticulture dans le jardin de la Maison Walewska
 - 7-3 Aménagement de jardins partagés dans le terrain vague, avenue du Maréchal Juin
 - 7-4 Transformation de la Route de La Reine en Route verte
 - 7-5 Aménagement de jardins thérapeutiques
 - 7-6 Aide aux circuits courts à Boulogne

Annexe : Une serre aux papillons à Boulogne p.24

INTRODUCTION

La lettre de mission de monsieur le maire précise : «... Votre étude devra établir un bilan des réalisations publiques et privées existantes et explorer tout ce que cette nouvelle ruralité pourrait apporter à notre Ville dans tous les secteurs d'activités »...

Le terme de « nouvelle ruralité » a interrogé nombre d'entre nous ; il nous a semblé traduire une porosité de plus en plus grande entre les espaces, privés et publics, entre les modes de vie, et entre l'urbain et la campagne. Il vise à répondre, non seulement, à un souci d'esthétisme, mais à une attente de vie plus proche de la nature, plus « vrai », plus riche en lien social et en possibilités d'initiative et plus apte à fournir des **oasis de calme et de convivialité, antidotes au stress, au béton et à l'individualisme**, maux de nos sociétés modernes, post-modernes et urbaines.

1. « La ruralité en ville » ... un paradoxe ?

Quelle signification dans une ville comme Boulogne Billancourt ?

Le concept de ruralité peut sembler tenir du paradoxe lorsque l'on parle d'une ville de 120.000 habitants, située aux portes de Paris et fier d'être un des pivots économiques majeurs de la région parisienne.

Le projet de notre réflexion est de proposer de relever ce paradoxe !

La ruralité, au sens étymologique du terme, traduit la campagne (rus) c'est-à-dire un territoire regroupant l'espace agricole et l'espace naturel tel qu'il a fait l'objet, en France, d'une politique d'aménagement du territoire pendant les Trente Glorieuses et les années qui ont suivi, avec la volonté compenser pour le monde rural l'extension des villes.

Une part croissante de la population s'est, alors ainsi, coupée de ses racines rurales.

Ce besoin n'est pas nouveau ! N'est-ce pas pour l'amour de sa jeune épouse, nostalgique de ses montagnes vertes et fleuries de Perse que Nabuchodonosor, le grand Roi assyrien, fit aménager, au VI^e siècle av. JC, cette deuxième Merveille du monde que furent les **Jardins suspendus de Babylone** tels qu'ils passèrent dans l'imaginaire collectif où de grands arbres, des arbres fruitiers, des légumes et des fleurs rares furent plantés ... en ville !

De Babylone ...



... à Boulogne



2. « La ruralité en ville »

Pour quelles nouvelles demandes sociales et politiques ?

- **Une demande d'espaces verts, d'esthétisme, de verdure, de nature « naturelle »**

Depuis Haussmann cette demande de nature est intégrée dans les projets d'aménagement urbain : parcs, alignements plantés le long des voies de circulation, plus récemment, fleurissement des ronds-points, des rues et des places ... sauf que ... la nature n'y est pas du tout « naturelle » ; elle y est domptée, maîtrisée par l'homme et ainsi, souvent, chétive et malingre !

- **Une préoccupation d'environnement de plus en plus présente**

- **La biodiversité**

Avec les nouvelles préoccupations d'environnement, la demande s'est transformée et a porté sur une biodiversité plus riche et une nature plus spontanée.

Ainsi les services chargés de la gestion des espaces verts ont du modifier progressivement leurs pratiques: absence de pesticides, fauches limitées, plus de variétés dans les plantations....

Pour répondre à cette préoccupation, notre ville a passé un partenariat avec la LPO (ligue de protection des oiseaux) pour une protection maximum des populations d'oiseaux.

Le tissu végétal naturel, longtemps cantonné aux arbres d'alignement et aux parcs naît désormais dans d'autres biotopes parfois minuscules ; c'est le règne des plantes sauvages « entre béton et bitume ».

Largement disséminées par les vents, voire par les voitures, les trains ou les avions, des espèces sauvages de tous les continents se « mondialisent ». Les ouvrages spécialisés dans la flore urbaine le montrent : des espèces très communes dans la campagne francilienne (pâquerette, pissenlit, pariétaire, chélidoine, etc...), des fleurs murales (ruine de Rome, campanule..) côtoient aujourd'hui toutes sortes de plantes extra-européennes, arbustes (tel le buddleia du Tibet) . Ces arrivages de plantes herbacées continuent au 21^{ème} siècle ; ainsi le séneçon du Cap a envahi les échangeurs franciliens et les ballasts du TGV depuis la tempête de 1999... cette plante invasive aux racines ligneuses comme la bruyère a gardé son horloge biologique australe et fleurit ... en novembre-décembre !

Le travail soigneux exercé dans les parcs, jardins ou avenues, tant par les jardiniers municipaux que par nombre de particuliers est donc amplifié par la nature elle-même, les mouvements de l'air et de l'eau.

La faune sauvage en ville : sans attendre que les loups ou les ours jouent dans notre ville le rôle des kangourous dans les banlieues australiennes, il faut d'abord définir la faune concernée.

On ne parlera pas ici des animaux domestiques, sinon pour rappeler les règles d'hygiène élémentaires sur la voie publique, et dans les nouveaux espaces végétaux ; en la matière, le civisme des Boulonnais est évidemment requis ; doivent être surtout protégées les espèces « volantes », oiseaux ou insectes essentiellement (même si les chauves-souris sont présentes à Boulogne-Billancourt).

Le rôle spécifique des villes dans la défense de l'environnement naturel et de la biodiversité animale ou végétale est aujourd'hui reconnu, et a fait l'objet de nombreuses publications.

- **Le climat, l'économie circulaire, une alimentation durable**

Les préoccupations d'environnement des citoyens se sont parallèlement progressivement élargies aux questions climatiques, de réutilisation des déchets et d'alimentation durable. Les collectivités,

dont Boulogne Billancourt, se sont saisies de ces sujets sans pouvoir les épuiser, tant les préoccupations sont vastes.

Ainsi la ville de Boulogne a entrepris de mesurer l'évolution de ses émissions de gaz à effet de serre. Une mobilisation importante des habitants a débuté sur la réduction et le tri des déchets ; l'intercommunalité GPSO propose des boîtes à compost et des conseils aux particuliers et aux copropriétés qui en font la demande.

- **Un souhait de connaissances, d'information et d'éducation des plus jeunes aux cycles naturels**

Parallèlement est née une demande forte d'éducation à l'environnement qui se trouve renforcée par un lien ville-campagne progressivement distendu et le besoin de rappeler aux jeunes générations des villes ce que savaient tous les jeunes petits paysans.

Un groupe scolaire de Boulogne affiche cette ambition d'éducation : l'école 3Sciences et diversité » pour maternelles et primaires, 12-14 Traverse Jules Guesde.

- **Un besoin de faire soi-même, d'échanger avec d'autres, de créer des liens**

Ce qui caractérise la ruralité, au-delà des espaces, c'est l'idée d'une communauté solidaire qui « fait » en commun ; même si la mécanisation a fortement réduit ces pratiques, c'est toujours un lieu d'initiative où chacun a la liberté d'entreprendre et de faire ; et c'est de ce dernier élément que se sentent privés les urbains.

Avec la réduction du temps de travail, le bricolage s'est fortement développé : beaucoup ont envie de faire par eux-mêmes et l'agriculture n'échappe pas à cette nouvelle demande. De plus, dans un contexte de pénurie de foncier, de nombreux projets sont conçus dans un cadre collectif et sont l'occasion d'échanges entre voisins, entre passionnés d'une association, et constituent souvent un antidote à l'isolement social de nombreux urbains.

L'association « Les Incroyables comestibles » installée sur Boulogne mais mouvement mondial d'innovation sociale venu d'Angleterre y remporte un très grand succès.



Certaines villes développent des jardins « partagés » ou « collectifs » ou « communautaires » qui prennent la suite des jardins ouvriers du 19^e siècle.

Néanmoins certains géographes (Lise Bourdeau-Lepage - Université Lyon 3) mettent en garde sur l'appropriation de ces terrains municipaux par de petits groupes sociaux ou des associations qui fonctionneraient davantage comme des clubs que comme des lieux de mixité sociale et ne répondraient pas au 3^e pilier du développement durable, l'équité sociale ; il s'agit pour cet auteur de bien « décrypter la demande sociale de nature en ville, de distinguer celles des classes aisées de celles des classes moyennes ou pauvres, celles des actifs, des inactifs, mais surtout de révéler celles qui ne s'expriment pas » (* Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? Demeter 2013). Et souvent ceux qui ne s'expriment pas sont ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer à la campagne : les malades, les handicapés, les personnes âgées, les catégories sociales les plus défavorisées.

Alors qu'à Boulogne, **les quelques jardins familiaux du Pont de Sèvres** sont, heureusement, utilisés par la population des HLM voisins.

Ils ont été aménagés sur une dalle au-dessus d'un parking. Une vingtaine de parcelles d'environ dix mètres carrés chacune, à trente euros par an.

« L'objectif de ces jardins est de favoriser la mixité sociale. C'est un lieu de rencontre pour les habitants du quartier », explique le responsable de l'association. « **Ici, on cultive donc avant tout la convivialité** ».



● **Vers une nouvelle éthique sociale : le CARE**

Cette éthique dont l'objectif est de favoriser les relations humaines et de veiller sur les plus fragiles d'entre nous ; « avec et pour autrui, dans des institutions justes » pour reprendre la définition de l'éthique en démocratie selon le philosophe Paul Ricœur ; le CARE articulant vertu morale et réalité ! Il est d'ailleurs impossible de faire référence à la notion de ruralité sans évoquer celle de partage, comme il est impossible de ne pas intégrer un objectif d'équité lorsqu'on évoque la notion de durabilité. **Les projets devront, donc, en priorité se concentrer sur les groupes humains les plus fragiles et les plus prisonniers de la vie urbaine** : enfants, personnes âgées et malades, habitants des cités. Ce sont eux qui expriment probablement le moins la demande sociale telle qu'elle a été décrite plus haut.

Les enfants ont besoin d'espace pour **jouer, découvrir et s'émerveiller**.

Quant aux malades et aux personnes âgées, il est démontré qu'un contact avec la nature peut être utilement intégré dans certaines thérapies.

Il est aussi important de **mobiliser des jeunes sur le sujet de la qualité de leur environnement**, sujet sur lequel le Conseil municipal des Jeunes est particulièrement sensibilisé (cf. BBI de mars 2018)

3. « La ruralité en ville » - Quelles réponses ?

● **L'agriculture urbaine**

L'objectif d'autonomie alimentaire n'a pas de sens dans des villes aussi denses que Boulogne-Billancourt ; pour se nourrir chaque Français a besoin en moyenne de 0,18 ha de culture et de 0,12 ha de prairie.

Cependant, ces projets répondent néanmoins à **d'autres objectifs environnementaux incontestables** :

- Amélioration du cadre de vie à moindre coût pour une collectivité :
 - Embellissement de la ville.
 - Lutte contre les îlots de chaleur par le maintien d'ombre et d'humidité.
- Expérimentations diverses :
 - Nouvelles techniques de production avec un moindre recours aux intrants, aux produits de protection des cultures.

- Test de nouvelles variétés sélectionnées pour leurs qualités gustatives et moins pour leur résistance au transport, diversification de la production et de l'alimentation.
- Test de recyclage des déchets urbains...

Mais surtout à un objectif sociétal :

- créer du lien entre ceux qui pratiquent cette agriculture urbaine :
- échanges de semences, de plants, de techniques culturales, de recettes culinaires...
- partages de connaissances, expérimentations....
- créer du lien entre agriculteurs et urbains, entre ville et campagne, l'agriculture urbaine contribuant à la sensibilisation des urbains aux problèmes des agriculteurs et, a contrario, à la sensibilisation des agriculteurs aux nouvelles attentes des urbains en matière alimentaire.
- encourager les initiatives....ce qui est particulièrement important dans un contexte où la densité laisse penser que toutes les activités ne peuvent être que cadrées.
- éduquer au vivre ensemble dans le cadre d'espaces collectifs... Et tous ceux qui vivent en copropriété savent combien c'est difficile !

Si de nombreux projets s'adressent à monsieur ou madame tout le monde, de nombreux autres peuvent avoir des cibles particulières:

- personnes en situation de précarité à qui des jardins ouvriers ou communautaires vont faciliter l'accès à des fruits et légumes frais,
- enfants qu'il convient de sensibiliser et de former aux cycles naturels et à l'environnement,
- malades ou handicapés que le contact avec la nature apaise et qui y trouvent l'occasion de créer et de sortir de l'isolement.

● **L'agriculture périurbaine : une nouvelle préoccupation du consommateur urbain**

L'alimentation durable est aussi un thème qui permet de relier la ville avec sa zone d'approvisionnement. De nombreux consommateurs sont soucieux de voir se développer une agriculture de proximité porteuse de valeurs fonctionnelles (santé, goût), écologiques (limitation des émissions de GES, biodiversité, limitation des îlots de chaleur en ville, lutte contre le mitage de l'espace rural...), éthiques (authenticité, renforcement ou retissage d'un lien social), politiques (orientation de la production et des modes de consommation, changement de l'équilibre des pouvoirs dans la chaîne alimentaire).

Certaines villes et métropoles se sont saisies de ce thème en utilisant comme levier de changement la restauration collective publique et l'appui à des marchés de produits locaux. En 2015, à Milan, a été signé à l'occasion de l'exposition universelle le **Pacte de politique alimentaire urbain**.



<http://www.fao.org/save-food/news-and-multimedia/news/news-details/fr/c/357581/>

On constate à Boulogne une demande de plus en plus forte des consommateurs de produits de proximité et répondant à divers critères de production. La commercialisation de ces produits se développe parmi les distributeurs mais aussi via des réseaux parallèles de vente directe sensés contribuer en même temps au lien social. (cf. page 20)

Parmi les critères écologiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre par une alimentation de proximité n'est pas évidente car les émissions dépendent plus largement du mode de transport que des km parcourus. Par contre freiner le gaspillage de terres agricoles dû à la périurbanisation constitue un enjeu important pour les villes. La ville dense a souvent répondu au

désir de nature de ses habitants par un développement d'une périurbanisation avec des zones pavillonnaires. Ceci a pour conséquence la perte chaque année de plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles souvent riches et fertiles que l'agriculture urbaine pourra difficilement compenser.

4. Atouts et obstacles à Boulogne

● Une forte densité urbaine et un manque de foncier

Boulogne Billancourt est une commune urbaine très dense, d'une densité comparable à celle de la ville de Paris (18 950 hab/km² en moyenne, à comparer à 21 154 hab/km² à Paris). La superficie des espaces verts publics y est faible : à peine plus de 40 ha soit moins de 7% de la surface de la ville et 3,5 m²/hab. Le nombre de terrains publics ou privés disponibles y est faible et les investissements nécessaires importants : ainsi pour « cultiver » sur un toit, il faut réaliser au minimum des travaux d'étanchéité et la pose de garde-corps. Les investissements sont encore plus élevés dans le cadre d'agriculture verticale...

● Mais restent des espaces à valoriser

La ville bénéficie néanmoins d'une vingtaine d'espaces verts dont les plus importants sont le **parc Rothschild (15 ha)**, le jardin Albert Kahn (4 ha), propriété du Département, le **parc Billancourt (3,6 ha et à terme 7 ha)**. Et la commune est bordée à l'ouest par un corridor bleu et vert, la Seine, dont les berges peuvent constituer aussi un lieu agréable de promenade et de rencontre. Il ne faut pas oublier non plus les espaces « hors cadastre », sans valeur foncière (car souvent sans surface appréciable), que l'abandon récent des pesticides en ville a réensemencés : interstices entre façades et trottoirs, bordures de caniveaux, entourages des arbres d'alignement, friches occasionnelles, etc... Ces espaces - assez petits en général - sont envahis par des espèces sauvages parfois hautes (graminées, chardons ...); ces « mauvaises herbes » peuvent pousser de manière anarchique ; elles participent à la synthèse chlorophyllienne, au même titre qu'un bois de feuillus.

L'augmentation de plus en plus alarmante du CO₂ dans l'atmosphère terrestre rend utile toute production d'oxygène (et absorption de CO₂) par ces pousses spontanées qui viennent se mêler aux fleurs semées par nos jardiniers. Et bien sûr, préserver une grande quantité d'espèces sauvages ou introduites est capital pour la protection de la faune qui en dépend (insectes principalement)

1) **espaces relevant d'une gestion privée** : notamment les copropriétés.

Quelques exemples:

- l'extrémité en friche à l'angle Sèvres/Bellevue au bout du Mail Maréchal Juin
- l'angle de la copropriété au pied du Carrefour City à l'entrée de ville côté stade Coubertin,
- l'ancienne concession Mercedes désertée avenue Pierre Grenier,



2) « zones publiques » ou de passage.

Quelques exemples :

- le long du quai Alphonse le Gallo,
- les berges en face de la Seine Musicale,
- les terre-pleins à l'entrée de ville au pont d'Issy devant Canal+



3) espaces remarquables existants,

Exemple:

- Le parc Rothschild ...
- Le square Léon Blum



4) bâtiments municipaux

Nous proposons que les abords de ces édifices soient représentatifs du nouvel élan vers une ruralité urbaine assumée.



5) Cours d'école, de collèges ou de lycées, pour transformer les cours d'écoles en oasis de verdure



6) axe de la route de la Reine,

Nous proposons un réaménagement global qui pourrait permettre la création d'un "axe vert agricole urbain"



7) pieds d'arbres

Certains ne demandent qu'à être valorisés, en étant simplement livrés aux bons soins et initiatives des riverains.



8) cimetières de l'avenue Pierre Grenier (et son nouveau Jardin de méditation) et de la rue de l'Ouest.



9) « îlots » de chaleur : ces espaces devront être précisés sur la base des travaux de l'APUR.

● Un milieu associatif dynamique.

La ville de Boulogne bénéficie d'un milieu associatif particulièrement dynamique puisqu'on y recense plus de 200 associations. La demande de formation dans tous les domaines des Boulonnais est importante et une sensibilisation à la botanique et à l'écologie à travers l'agriculture urbaine ne peut que les mobiliser. Et le succès de « **Incroypables Comestibles** » ne fait que traduire leur volonté de s'investir dans de tels projets.

- **Mais une organisation du « vivre ensemble » toujours délicate**

L'organisation du vivre ensemble dans le cas d'une gestion collective est probablement la condition la plus difficile : ou bien le cadre collectif est limité et chacun est responsable d'un petit lopin ou bien le groupe pratique la concertation permanente. Dans le premier cas, l'effet paysager peut être faible, voire négatif, et l'objectif de lien social limité, dans le second, la pérennité du projet peut être limitée à celle du groupe qui en a été à l'initiative. Il faut donc prévoir dès le départ des projets la réponse qui sera donnée au cas d'une défaillance des acteurs.

5. Des initiatives qui se multiplient dans de nombreuses villes

- **Aménagement de trottoirs**

Plus de verdure avec une implication plus ou moins importante des habitants et un souci plus ou moins marqué de lien social ou de préoccupation environnementale.

A Neuilly-sur-Seine, il s'agit d'un entretien par la collectivité :

Boulevard de la Saussaye



Avenue du Roule



- **Agencement de ruelles vertes entretenues par les riverains à Montréal**



- **Pieds d'arbres fleuris, entretenus par des particuliers ayant obtenu un « droit de végétaliser »**



- **Herbes aromatiques proposées au public à Genève**



- **Revêtements laissant place aux herbes « folles » et limitant le ruissellement à Nantes**



- **Jardins suspendus et/ou aménagés avec des ruchers**



L'Association pour le Développement et l'Innovation en Végétalisation Extensive de Toitures (ADIVET) s'est créée pour canaliser les informations au sujet des toitures végétalisées.

Il a été calculé que les toitures peuvent atteindre des températures de 80° en été ou – 15° en hiver soit une amplitude de 95° ce qui va entraîner des fissures et des craquellements ainsi que la détérioration du complexe d'étanchéité. Avec le complexe végétal posé en toiture on peut réduire la chaleur à 35° en été et – 5° en hiver.

Ce que pouvaient faire les ingénieurs assyriens du Vie siècle av.JC devrait être réalisable avec les techniques du XXIe siècle !!!

- **Façades végétalisées**



- **Jardins d'immeuble partagés**



- **Cimetières plus verts !**



- **et une multitude d'autres initiatives**



Poulaillers et hôtels à insectes à Genève.

- avec des architectes qui imaginent la ville du futur : Vincent Callebaut pour Paris.



6. Nos recommandations à la collectivité

Donner envie de faire plutôt que faire !

- **Renforcer le rôle de GPSO dans ses missions de conseil, d'expérimentation et d'évolution des pratiques**
 - Améliorer les connaissances : recenser les espèces emblématiques, les arbres remarquables, l'évolution des populations d'oiseaux, d'insectes....
 - Expérimenter de nouvelles pratiques et capitaliser sur les résultats obtenus : nouvelles essences, nouveaux substrats (compost, chanvre, laine de mouton....)...
 - Développer les plantations d'arbres fruitiers et de plantes aromatiques en lieu et place d'un certain nombre de végétaux d'embellissement,
 - encourager les herbes folles tout en veillant à éviter les espèces invasives (dont les chiens !!!).
 - Conseiller les particuliers mais aussi les entreprises d'espaces verts dont les choix d'essences proposées aux collectivités sont très peu variés.
 - Encourager les échanges de connaissances : développer un site internet partagé sur les références, les expérimentations..., des partenariats avec des associations de protection de la nature (LPO qui fait des comptages pour mesurer l'évolution de certaines populations...).
- **Rechercher les disponibilités en foncier pour des initiatives publiques, privées ou en partenariat public-privé.**
 - Etudier et faire connaître les modalités juridiques possibles pour louer ou mettre à disposition des espaces privés, voire publics (toits, façades ou pieds de bâtiments)
 - Favoriser les jardins partagés dans les immeubles collectifs. Proposer un projet de contrat à destination des copropriétés portant sur les règles de cueillette et d'entretien pour une durée donnée. (cf. annexe proposition Gecina page)
 - Faire connaître et multiplier les permis de végétalisation dans des délaissés permanents ou temporaires ou autour des pieds d'arbres des rues.

- **Mobiliser les habitants, les entreprises et les écoles**

- Les habitants, par un accompagnement sur le plan technique des appels à projets, des concours, des fêtes et, pourquoi pas un lieu de vente ou de dégustation partagée des produits de l'agriculture urbaine.
- Les entreprises par la mise à disposition de foncier, opérations de sponsoring, promotion de produits issus de ces expérimentations d'agriculture urbaine dans leurs restaurants.
- Les écoles par l'aménagement de leurs toits ou de leurs cours pour permettre des expérimentations d'agriculture urbaine associant les élèves, les équipes de GPSO, les enseignants et les parents.

- **Créer des partenariats avec des communes périurbaines pour favoriser les échanges entre la ville et son territoire environnant :**

- Encouragement d'échanges entre agriculteurs de la périphérie de Boulogne et les Boulonnais :
 - Création d'un marché de producteurs franciliens
 - Commercialisation des produits de l'agriculture périurbaine sur le modèle de « La ruche qui dit oui » :
 - promotion de produits par la ville,
 - proposition de lieux de commercialisation directe,
 - appui par la ville à une amélioration de la logistique (pour limiter les émissions de GES).

Néanmoins ces initiatives devraient être adaptées en fonction de l'offre disponible qui sera certainement très inférieure à la demande potentielle.

 - Visites d'exploitations agricoles périurbaines
 - Echanges sur les pratiques agronomiques entre agriculteurs périurbains et apprentis producteurs urbains ; actions de formation (taille des arbres....) par les agriculteurs périurbains.
 - Récupération par des associations caritatives des invendus de l'agriculture périurbaine.
 - Biodéchets urbains triés par des habitants motivés ou compost récupéré par des agriculteurs des communes rurales franciliennes

- Ces expérimentations pourraient faire l'objet d'un projet alimentaire de territoire (cf le site du ministère de l'agriculture qui présente les projets attendus : <http://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>).

Il existe déjà un PAT sur le pays de Saclay ; la force de ce projet provient du caractère protégé dans les plans d'occupation des sols des terres agricoles concernées (environ 2500 ha) mais de telles dispositions visant à prévenir la perte de terres agricoles sont encore trop rares.

7. Nos suggestions à la municipalité - Quelques projets emblématiques

7-1 Le Parc Rothschild

Un objectif triple :

- **Mise en valeur** du fond nord-Ouest du Parc actuellement très méconnue du public pourtant nombreux à fréquenter ce magnifique espace vert du nord de Boulogne. qui jouxte le Bois de Boulogne dans sa partie boisée et la pelouse qui la borde d'une superficie totale d'1,2 ha.
- Une **éducation à la biodiversité** et une immersion dans la nature
- Un **nouvel espace bucolique anti-stress**

Nous avons voulu prendre l'avis de professionnels, et pour ce nous avons demandé rendez-vous au **Bureau d'études de Gally** ; nous connaissons leur expertise et leurs réalisations, de l'accompagnement au conseil et à la maîtrise d'œuvre; son directeur, Etienne Bertrand, et son chef de projet-Agriculture urbaine, Alexis Lefebvre, nous ont consacré une matinée pour répondre avec une extrême courtoisie à nos très nombreuses questions.

<https://www.paysage.gally.com/bureau-etudes-conception-jardin-paysage>

L'idée initiale que nous leur avons soumise d'une ferme pédagogique ne leur paraît pas une idée à retenir, du fait du nombre existant de fermes de ce type dans les environs de Boulogne, et du coût important d'une telle installation et de son entretien.

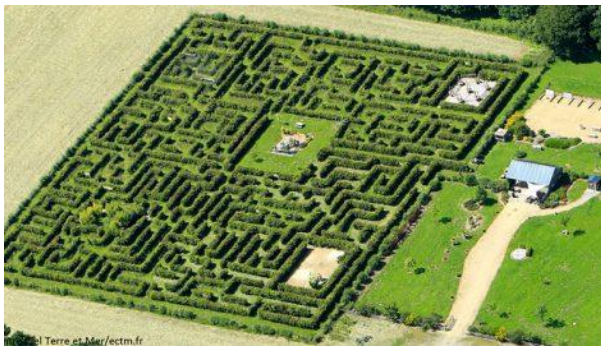
Par contre, nous ont été suggérés pour un **investissement léger**:

- **Un parcours de la biodiversité destiné aux familles et aux scolaires**

Il permettrait de mettre en valeur l'extraordinaire diversité végétale et animale de cet espace nord-ouest du parc, peu fréquenté; des sentiers interactifs avec des panneaux explicatifs et des espaces ludiques permettraient de découvrir les nombreux arbres classés comme « remarquables » : platanes d'Orient, catalpas, frênes, pins, etc ... ainsi que les très nombreux petits habitants de la forêt.



- L'aménagement, sur une partie de la pelouse dont la surface totale est d'1,2 ha, d'un labyrinthe végétal ludique qui suivrait le rythme des saisons.
Ce nouvel espace mis en valeur, pourrait être le lieu de multiples fêtes, concerts... et autres festivités.



- L'installation d'une serre à papillons autochtones au centre du labyrinthe qui pourrait être expérimentée : installation qui, selon les informations données par Gally, est tout à fait possible ... pour un coût très raisonnable !



7-2 Organisation de cours d'horticulture dans le jardin de la Maison Walewska

Le jardin d'une superficie de 1.500 m² qui jouxte la Maison Walewska, propriété de la ville est, malheureusement, actuellement laissé à l'abandon alors qu'il pourrait être le lieu de cours d'horticulture et de jardinage s'autofinçant (à l'instar de ceux donnés au Jardin du Luxembourg) : cours théoriques et mise en pratique : compost, tailles des végétaux, aménagement des terrasses et balcons, entretien des rosiers, les plantes en pots, en pleine terre...



Photos prises en janvier 2018

7-3 Aménagement de jardins partagés dans le terrain vague de l'avenue du Mal Juin



Ce terrain de 2.094 m², ici entouré en blanc, se situe entre la rue de Bellevue et la rue de Sèvres.

Appartenant à la Société GECINA, un rendez-vous téléphonique fut pris avec madame Catherine Hotin, responsable de la gestion des immeubles GECINA contigües au terrain ; elle nous informa qu'il avait existé un projet de construction d'une résidence universitaire mais que celui-ci semblait oublié et **qu'un projet de jardins partagés, accessibles aux handicapés, pourrait fort intéresser GECINA.**

En effet, **pour concrétiser les valeurs qui sont les siennes, GECINA a créé une fondation d'entreprise dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toutes les formes de handicap.**

Malgré un problème possible de pollution des sols (cette parcelle étant auparavant occupée par un garage), une agriculture hors-sol pourrait tout à fait s'y implanter, grâce aux techniques nouvelles de dépollution, créant ainsi, au cœur de la ville, un espace de jardins collaboratifs où enfants, adultes, handicapés et valides pourraient partager une activité pour le bien-être de tous.

L'idée de l'agriculture hors-sol n'est pas nouvelle ; elle apparaît avec les Jardins suspendus de Babylone ; aujourd'hui, la culture hors-sol est pratiquée sur des millions d'hectares dans le monde et un grand nombre des légumes frais comme la tomate le concombre, la courgette, la laitue, le poivron, les piments, les épinards, les brocolis, les haricots, les carottes, les betteraves, les pommes de terre, les herbes aromatiques, qui sont cultivés en serre sont issus de cultures hors-sol, et, c'est également le cas de la majorité des fleurs coupées que l'on retrouve chez les fleuristes.



Sur un terrain, même infertile, les jardins sont cultivés hors sol dans des bacs en bois; leur hauteur permet de travailler sans se baisser, de limiter les efforts et d'être accessibles aux personnes en fauteuils roulants.

A titre d'exemple, aux Potagers de Gally (photo ci-dessous) pour 50 euros par mois, les jardiniers amateurs peuvent profiter d'un potager de 50 m², de l'arrosage automatique ainsi que des conseils d'un maraîcher professionnel. Des cabanes sont à louer et permettent de ranger le matériel. Sept jours sur sept, durant toute l'année, les familles peuvent y cultiver fruits (fraises, groseilles, cassis...) et légumes (poireaux, choux...) ; les premières salades arrivent au mois de mai-juin et les premières fraises début juillet.

D'une durée d'un an, les contrats sont renouvelables.

7-3 Transformation de la Route de la Reine en Route Verte

Cette avenue, d'une longueur de 1.700m et d'une largeur de 31m fut aménagée à la demande Marie Antoinette pour lui permettre d'aller rapidement du Louvre à son Château de Saint-Cloud ; elle traversait alors des champs maraîchers et de céréales.

C'est pour **retrouver cet aspect champêtre** qu'un aménagement tout à fait original est proposé.

De Nationale, la Route de la Reine est désormais Départementale, RD 907 ; depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004, reviennent aux services techniques départementaux, les études d'aménagement et de modernisation des voiries, la conduite des travaux, la maîtrise d'œuvre et la

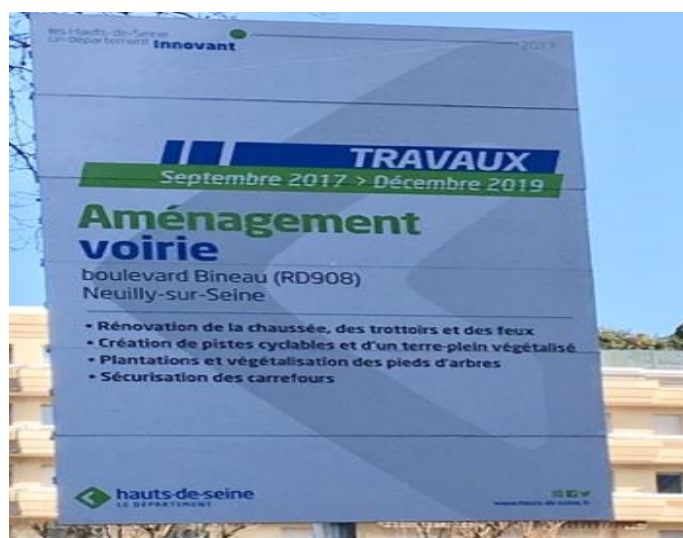
gestion du domaine public ... l'entretien et l'exploitation des routes et des dépendances, comme le montre le panneau explicatif des travaux d'aménagement du boulevard Bineau (RD 908) à Neuilly-sur-Seine.

Cet aménagement devrait se faire sans rétrécissement de la chaussée; il s'agirait de l'aménagement des trottoirs sur la totalité de la longueur de l'avenue ... une trame végétale continue pour lui redonner une unité et en rappeler l'ancienne fonction de passage de la ville à la campagne avec des pistes cyclables des deux côtés.

La consultation du Bureau d'Etudes de Gally nous a recommandé des études préalables avec participation des riverains.



Comme pour le Boulevard Bineau à Neuilly, lui aussi Route départementale, les travaux d'aménagement pourraient être faits par le Département : terre-plein végétalisé, plantation et végétalisation des pieds d'arbres... comme le montre le panneau ci-dessous.



Le siège social des Nouveaux constructeurs opaque et peu accueillant verrait son sol couvert de briques rouges et ornés de bandes vertes ponctuées d'oliviers, son président Olivier Mitterrand semblant déjà apprécier le projet.

7-5 Aménagement de jardins thérapeutiques dans les foyers d'adultes handicapés et maisons de retraite



Stimulant le corps (via les sensations ou l'effort physique) et l'esprit (par un travail sur la mémoire), le **jardin** est reconnu comme un outil thérapeutique favorisant la santé et le bien-être de la personne âgée ou handicapée.



Les **jardins thérapeutiques** font travailler tous les sens :

- la vue avec les différentes couleurs,
- l'ouïe avec le bruit des fontaines,
- l'odorat avec les herbes aromatiques,
- le goût avec la dégustation des légumes
- le toucher des fleurs pour la composition des bouquets.

Jardins thérapeutiques et maladie d'Alzheimer

Les résultats d'une enquête menée à Nancy au CHU en 2010, quelques années après la réalisation d'un jardin thérapeutique, montre que les patients sont plus calmes grâce au jardin. Aucun incident entre patients n'a été relevé. Du coup, les équipes soignantes, elles aussi, sont plus détendues.

Le jardin est certes un lieu de promenade accessible et sécurisé mais il est aussi un espace d'activités variées. Les kinésithérapeutes l'utilisent pour la rééducation, les orthophonistes pour travailler le langage, les psychologues pour réactiver la mémoire.

Il n'y a donc pas que le jardin qui soit thérapeutique, il y a aussi tout ce qui y est fait. « Les thérapies non médicamenteuses font, selon le Docteur Thérèse Jonveaux de Nancy, l'objet d'un intérêt grandissant vu le nombre de malades concernés et l'absence de traitement curatif à l'heure actuelle ».

Jardins thérapeutiques et handicaps

La végétation doit être suffisante et sur trois niveaux, arbres, arbustes, herbacées. Elle doit attirer le regard sur le ciel, et la canopée source de ressourcement.

Présence indispensable de l'eau, de l'air, de la lumière, d'un certain ensoleillement, source de chaleur, de contact avec la terre et la pierre. Floraisons et feuillages se succèdent au cours des saisons, évoquent l'abri, le couvert, le nid. Les couleurs sont complémentaires et apaisantes, parfois stimulantes. On retrouve des végétaux à images fractales esthétiques, d'autres focalisant l'attention et la méditation. Le Jardin de Soins est alors source de bien-être au sens le plus essentiel du terme.

http://www.jardins-sante.org/images/stories/pdf/JABT-articles/d_Pringuey.pdf

<https://jardins-therapeutiques.fr/>

7-6 Aide aux circuits courts

Où en est la distribution directe du producteur au consommateur à Boulogne Billancourt et quels liens peut-on envisager entre l'urbain consommateur et l'agriculteur producteur pour rapprocher les Boulonnais du monde rural ?

Un tel rapprochement permet aux agriculteurs d'améliorer leurs recettes, au consommateur de mieux connaître la provenance et le mode de production de ce qu'il mange, tout en favorisant une forte réduction de l'empreinte carbone.

1. Quelles sont les structures de distribution directe de produits d'agriculteurs et d'artisans locaux ou proches ?

Globalement, ces structures ne sont pas « commerçantes / revendeurs » mais soit des distributeurs via une plate-forme (La Ruche avec une offre diversifiée) soit une association relais pour des agriculteurs (L'AMAP avec système de panier). Les deux structures ont un objectif 100 % bio, tout en se heurtant à une offre plus limitée qu'on le croit. Le règlement est effectué, dans les deux cas de figure, directement au producteur.

D'autres possibilités de synergie existent avec des initiatives de production locale, tels les « Incroyables Comestibles ».

● **LA RUCHE qui dit oui** Contact rencontré : Caroline Chaslot

Elles sont au nombre de 2 sur Boulogne. La première Ruche bio implantée depuis un peu plus de 2 ans (Caroline Chaslot) est actuellement implantée à L'Etoile Philante, rue d'Aguesseau, dans le cadre des partenariats habituels avec des commerçants à titre gratuit où elle distribue les produits commandés tous les jeudis soir.

La seconde est celle de l'avenue Lefaucheux, au Trapèze, récente (Simone Fucci) qui ouvre 2 fois par mois.

Quel est le modèle économique des Ruches ?

La structure nationale date d'environ 5 ans en France (elle est agréée en 2012 « Jeune entreprise innovante et Entreprise sociale et solidaire ») et 4 ans à l'étranger. Une centaine de salariés gèrent la plate-forme en ligne et les antennes régionales des 654 Ruches ouvertes en France et en Belgique, 11 au Royaume-Uni, 7 en Espagne, 5 en Allemagne et 2 en Italie.

Les paiements vont directement aux producteurs lorsque le client commande ; ce producteur reverse 17% de frais répartis à 50/50 entre la structure nationale et l'opérateur (trice) local(e).

L'agriculteur concerné doit se faire connaître en livrant et participant à la remise de ses produits, ce qui permet une relation directe entre le Boulonnais urbain et l'agriculteur rural.

● AMAP

AMAP, menée par Nadège Lefèvre, signifie « Association pour le maintien de l'agriculture de proximité » avec une orientation bio avec les mêmes difficultés d'offre que les ruches. L'AMAP de Boulogne, créée en 2010, appartient au réseau Ile de France des AMAP au sein d'une Fédération nationale. Cette structure fédérative a 3 employés rémunérés et intervient aussi pour aider la reprise de terres par des agriculteurs. Sinon, la totalité des intervenants est bénévole. Parmi les autres activités, il y a les **visites d'exploitations** mais limitées à une par an et l'aide bénévole aux agriculteurs.

Les producteurs pour Boulogne viennent du 78 ou du 95 mais trouver des maraichers s'avère difficile car la demande est supérieure à l'offre. Des associations pour regrouper les producteurs existent comme le « Jardin de Cocagne » peu satisfaisant pour l'AMAP (le contact n'est plus direct). En théorie, **les exploitants devraient se trouver dans un rayon de 80 km** autour de Boulogne.

Quel est le modèle économique de l'AMAP ?

L'AMAP est une association de bénévoles qui se chargent de gérer les « paniers » des adhérents. L'adhérent consommateur passe un contrat avec le producteur (2 au minimum) pour acquérir sur une saison de 45 semaines un panier de légumes, de fruits ou autres.

Le prix du panier est fixe pour la saison et l'adhérent partage avec le producteur les aléas de la production : petits paniers ou grands paniers, variant sauf gros incidents climatiques entre 3 et 5 kilos pour le panier « légumes » à 15€. Le paiement se fait directement par chèque au producteur

La rémunération de l'AMAP est constituée d'une subvention et de la cotisation de 10 € payée par chaque adhérent ; il y a 70 adhérents plus les intermittents (ceux qui remplacent ou partagent les paniers à certaines périodes. La liste d'attente est de 100 candidats).

● **Projet de réalisation d'un point de circuit court**

Un projet réunissant les acteurs cités ci-avant est **en cours de réalisation square Léon Blum** dans l'ancien local du gardien. Il a été lancé par la Mairie en Août 2016. Il s'agirait, sous réserve d'une rénovation, de convertir les 80m² de cette loge, répartis sur deux niveaux, en un site de livraison de produits alimentaires.

Ce lieu serait partagé entre la Ruche de Caroline Chaslot et l'AMAP de Nadège Lefèvre. Afin de favoriser les synergies et d'encourager la production locale, il serait positif d'y associer les Incroyables Comestibles.

➔ Originaire d'Angleterre, **les Incroyables Comestibles** (en anglais : Incredible Edible) sont un mouvement participatif citoyen qui promeut l'agriculture urbaine participative : dans l'esprit des Jardins ouvriers (devenus les Jardins familiaux) apparus à la fin du 19^{ème} siècle, puis des jardins communautaires des années 60 et 70, les plantations comestibles sont directement implantées sur l'espace public et ouvertes à tous, pour la plantation comme pour la récolte. Trouver de l'espace apparaît donc comme un fort enjeu pour la pérennité de cette démarche. C'est pourquoi **notre groupe de travail soutient l'intégration des Incroyables Comestibles dans le projet du square Léon Blum.**

➔

● **Marché bio de la Route de la Reine**

Le groupe de travail pense que le marché bio ne peut pas, dans les conditions actuelles, remplir un rôle de mise en relation entre l'urbain consommateur et l'agriculteur producteur.

Son attractivité auprès des Boulonnais est en effet freinée par son emplacement, le manque d'équipement ainsi que les prix élevés pratiqués, à l'exception du poissonnier.

Un regain d'intérêt pour le marché bio pourrait néanmoins être favorisé par l'action de la Mairie sur les horaires, les aménagements et l'évolution vers un marché des producteurs, venant compléter l'offre des dispositifs décrits ci-avant (Ruche, AMAP, Incroyables Comestibles).

2. Recensement de producteurs sur des territoires agricoles d'Ile-de-France proches de Boulogne-Billancourt

Les producteurs les plus proches du territoire bouloonnais se situent dans le 78 et sont regroupés au sein de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA – cf. annexe). Cette association a pour objectif d'aider les agriculteurs pour qu'ils puissent vivre de leur culture avec depuis 2 ans une orientation spécialisée Maraichers et Arboriculteurs pour une offre de proximité.

La mise en relation producteur/consommateur de proximité est un des objectifs de l'association mais, comme le signale déjà l'AMAP, la difficulté provient de la faiblesse de l'offre (et non de la demande, bien réelle). Les agriculteurs ont du mal, en effet, à trouver des successeurs et donc éviter la déshérence des terres.

Suite à une démarche auprès de la Mairie de Boulogne, un des membres de l'APPVPA est déjà présent sur le marché Escudier : Pierre Alexandre Prieur, Au Potager gourmand (maraîchage et arboriculture), qui témoigne de l'engouement de la clientèle pour l'accès direct à la production locale (prise d'information sur les modes de culture et les variétés proposées sur l'étal).

Autre initiative de l'association, l'ouverture à la visite et à la cueillette des exploitations favorise la sensibilisation à l'agriculture péri-urbaine et à l'importance de sa préservation.

3. Nos préconisations sur le terrain des circuits courts

Ces constats nous amènent à formuler les recommandations suivantes :

a. Structurer les relations avec les élus concernés

Avoir un référent à la Mairie permettrait de mieux suivre ce secteur, dynamique et porteur sur Boulogne, sans engager de frais supplémentaires puisque les structures existent déjà et qu'elles ont avant tout besoin d'un cadre où leur synergie pourra s'épanouir :

- Avantage du guichet unique
- Résolution du problème du lieu de distribution (récurrent), au travers notamment de l'accompagnement du projet de point de distribution au square Léon Blum
- La participation à des événements
- Le développement des visites chez les producteurs (familles, associations de seniors et scolaires)
- Mener une réflexion sur l'évolution du marché bio vers un marché des producteurs, en complément des points de distribution (Ruche, AMAP, Incroyables Comestibles).

b. Encourager l'offre en organisant la coopération au sein de GPSO pour défendre le foncier contre l'emprise urbaine et faciliter son achat par les agriculteurs

c. **Permettre au plus grand nombre d'accéder aux circuits courts** en développant le groupement d'achats, sur le modèle de l'association VRAC, dans l'agglomération lyonnaise : en réduisant les coûts intermédiaires et superflus (limitation des emballages), VRAC promeut un autre rapport à la consommation, durable et responsable, et renforce le lien social dans des quartiers confrontés à la précarité.

La Ruche qui dit oui Boulogne-Billancourt. Contact rencontré : Caroline Chaslot

AMAP Boulogne-Billancourt. Personne interrogée : Nadège Lefebvre

Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA)

Contact interrogé (par téléphone) : Marie de NAUROIS

Animatrice : mariedenaurois@plainedeversailles.fr 06 89 58 61 39

Membre du réseau rencontré : Pierre-Alexandre Prieur

VRAC

Réseau local de proximité implanté sur 4 secteurs de l'agglomération lyonnaise : Lyon 9ème, Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Décines. Vrac-asso.org

Annexe : Pourquoi une serre à papillons à Boulogne-Billancourt ?

La disparition des insectes en Europe; situation actuelle

Depuis quelques années, les études scientifiques se multiplient quant aux populations d'insectes. Récemment (octobre 2017), une étude très sérieuse montre que les populations d'insectes volants ont en effet diminué de plus de 75% en près de trente ans en Allemagne ; si ces chiffres alarmistes ne valent que pour l'Allemagne, il n'y a aucune raison pour que cette hécatombe préoccupante ait épargné le reste de l'Europe. Principaux suspects : les pesticides agricoles.

Les récentes polémiques autour du glyphosate se sont centrées sur un grave problème de santé publique (aspect cancérigène), mais a occulté un phénomène non moins inquiétant : un pouvoir d'extermination aveugle envers les insectes (comme de tant d'autres pesticides), au-delà des espèces végétales spécifiquement visées.

On parle beaucoup de la disparition des abeilles, en fait la partie émergée de l'iceberg : les lépidoptères (mot-à-mot *ailles à écailles*), cette merveille de la Nature que nous nommons papillons, ont également disparu - ou se sont dangereusement raréfiées - dans toutes les zones agricoles ou péri-urbaines. Les zones montagneuses restent a priori préservées (mais non les forêts d'Ile-de-France, souvent cernées par l'agriculture)

Autre signe concordant : tous les automobilistes remarqueront qu'en été, les pare-brise des voitures ne sont plus, comme naguère, constellés de papillons de nuit venus s'y écraser.

Rappelons que les insectes jouent un rôle crucial dans la pollinisation de 80% des plantes sauvages et dans l'alimentation de 60% des espèces d'oiseaux. On peut difficilement imaginer ce qu'il pourrait advenir si ce phénomène de disparition des insectes ailés se poursuivait

Enfin, dans l'imaginaire collectif, les papillons demeurent un symbole absolu de beauté, de légèreté insurpassable. Leur extinction rapide en Europe, constatée de manière inexorable depuis environ 60 ans, serait une perte aussi catastrophique que celle des éléphants en Afrique. Les statistiques, dans les deux cas, ne sont guère optimistes.

Défense et réintroduction de la biodiversité

Paradoxalement, des villes comme Boulogne-Billancourt, entourée de nombreux espaces verts protégés, pourraient se prêter à des expériences régénératives.

En effet, les pesticides (aujourd'hui abandonnés par la plupart des collectivités, et bientôt interdits aux particuliers) y sont en voie d'abandon. Le milieu urbain redevient plus favorable aux insectes et même aux papillons, sous réserve de la présence des plantes sauvages indispensables à nourrir chaque espèce.

Les gaz d'échappement - ou autres polluants atmosphériques - semblent en définitive moins dangereux pour les larves ou chenilles que les épandages de pesticides, qui empoisonnent les sols pour de longues périodes.

La veille associative, phénomène nouveau

Des associations essaient aujourd'hui de répertorier les espèces en danger ; de même, des organismes comme Naturparif étudient la répartition des espèces les plus courantes de lépidoptères : raréfiées, certes, mais non disparues (voir la carte de répartition des papillons en Ile-de-France)

La carte de répartition, établie par l'OPIE, peut paraître incomplète ou pessimiste ; on voit encore à Boulogne-Billancourt quelques dizaines d'espèces différentes de lépidoptères (et non pas 5 ou 10)... mais cela tient presque de l'« apparition miraculeuse » pour un observateur averti.

Un exemple: l'*Euchloë Cardamines*, surnommé l'*Aurore* ; encore largement répandue, cette charmante piéride blanc-jaune aux coins d'ailes orangées, occupe toute la France jusqu'à 2000m d'altitude, mais aussi une grande partie de l'Europe puisqu'elle a été décrite de Suède, et atteint même le cercle polaire arctique. Chaque année, elle apparaît – raréfiée mais survivante - dans les zones humides ou boisées, car elle vit sur la Cardamine des prés, crucifère aimant l'humidité.



L'*Aurore*, comme la *Piéride du chou* ou le *Vulcain*, fait partie des quelques dizaines d'espèces que l'on aperçoit encore dans les Hauts-de-Seine. Les espèces nocturnes, noctuelles, sphinx, bombyx ou phalènes, ne se rencontrent plus que par hasard. Enfin quelques papillons autochtones ont été préservés par des circonstances exceptionnelles (les *argus* bleus dans l'île Saint Germain, par exemple, grâce à l'Armée et sa poudrerie)

Mais à quoi sert-il de laisser pousser les buddleias (« arbre à papillons »), si les espèces butineuses ont disparu ?

D'où l'idée de créer des *élevages de lépidoptères*, une *ferme aux papillons*, pour tenter de repeupler nos zones urbaines, réaliser l'équivalent entomologique de nos *villages fleuris* ? En un mot, embellir la Ville.

Les expériences existantes

Il existe déjà en France plusieurs fermes consacrées à l'élevage des lépidoptères, mais très peu en Ile-de-France ; la plus connue est la *serre aux papillons* de la jardinerie Poullain à la Queue-les-Yvelines.

Plus proche de nous, près du château de Vincennes, dans le Parc Floral de Paris, un *jardin des papillons* montre des espèces diurnes assez répandues.



Vanessa io (*paon de jour*)



Argus bleu ou *Azuré commun*

Et aussi d'autres lieux semblables : Orléans (La Source), Honfleur, etc...mais la liste est assez courte.

Le défaut principal de ces élevages est de se spécialiser dans les espèces tropicales utilisant des filières d'approvisionnement indonésiennes, africaines ou brésiliennes. Certes le spectacle est fascinant, les papillons tropicaux volant lentement, comme des oiseaux... mais tout cela n'est d'aucun secours pour ressusciter nos espèces franciliennes.

On peut – à ce sujet - consulter un intéressant commentaire des responsables de la *volière aux papillons* du château de Goulaine (Loire-Atlantique), précisant pourquoi la volière est aujourd'hui fermée.

Chenilles par Internet

Des associations proposent l'envoi à domicile de chenilles avec nourriture spécialement conditionnée. On trouve préalablement en jardinerie les cages et les supports, et l'on assiste alors, chez soi, à un des phénomènes les plus extraordinaires de la Nature, qui suscite l'émerveillement des jeunes enfants : la transformation de la chenille en chrysalide, puis l'éclosion du papillon, suivi du cérémonial –toujours risqué – du séchage et du déploiement des ailes.

Ainsi une association britannique envoie par colis postal des chenilles de Belle Dame (*Vanessa cardui*), ce qui permet de relâcher des papillons, qui pourront pondre à leur tour. Cette association prend soin de vous suivre et conseiller par e-mail tout au long de la procédure !



Chrysalide et papillon de *Vanessa cardui* (« la Belle Dame »)

Proposition d'implantation d'une ferme aux papillons

La Ville de Boulogne-Billancourt, entourée d'espèces verts très connus, serait idéalement située pour créer un tel lieu de **redécouverte d'espèces raréfiées, mais réellement franciliennes**.

Les espèces devraient être choisies parmi les papillons (diurnes ou nocturnes) qui étaient abondants jusqu'aux années 1950-60 dans la campagne d'Ile-de-France.

Il faudrait exclure certaines espèces ravageuses pour les arbres ou les matériaux de construction ; mais ce problème s'est posé surtout pour des espèces introduites et invasives (on connaît le frelon asiatique, mais la pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), venue d'Asie vers 2008, a déjà massacré de nombreux buis sauvages, à Saint-Cloud ou au Parc Rothschild)



Chenille et papillon de pyrale du buis

Mais la plupart des espèces visées n'ont pas de passé ravageur, et les citadins des siècles passés ont admiré ces papillons et laissé leurs chenilles se nourrir...simplement faudrait-il ne pas relâcher dans la nature les plus voraces d'entre elles.

Le principe de fonctionnement s'inspirerait des lieux existant, en adaptant température et hygrométrie... et moins de débauche énergétique qu'une serre tropicale.

Les visiteurs pourraient ainsi, dans une serre tempérée, faire le lien entre les plantes sauvages et leurs espèces associées.

Un lieu spécifiquement d'élevage demeure néanmoins nécessaire, tenu par de vrais spécialistes.

Collaboration public-privé

Si la Ville doit trouver un lieu approprié (beaucoup d'espaces verts publics pourraient convenir), elle serait amenée, par ailleurs, à collaborer avec des institutions comme le Muséum d'Histoire naturelle ou l'Inra, pour se doter d'un conseil scientifique.

Le fonctionnement de ce genre d'élevage suppose une collaboration avec une association spécialisée qui pourrait s'auto-financer en partie par un droit d'entrée.

Et la fourniture des végétaux nécessaires peut s'imaginer avec les horticulteurs connus, qui ne pourrait qu'y gagner en image.

Les citadins boulonnais (ou voisins) pourraient aussi participer de chez eux à certaines opérations d'élevage simple, et devenir en quelque sorte *membres associés* de ce nouveau lieu

Importance éducative

Participer au repeuplement d'espèces autochtones disparues est finalement l'équivalent entomologique d'un reboisement (auquel symboliquement, on a parfois fait participer des enfants)

Nos éducateurs, confrontés aujourd'hui à la redoutable invasion du monde virtuel et à ses addictions, doivent absolument les combattre par des initiatives fortes, basées notamment sur les Sciences de la Vie. Observer les oiseaux ou les écureuils, planter des arbres ou cultiver les plantes nourricières, sont autant d'activités reconnues pour leur pouvoir réparateur, voire thérapeutique.

Réintroduire les espèces volantes disparues par la faute de l'Homme, replacer la Nature dans l'imaginaire des plus jeunes, les conduire à observer le vivant dans ses composantes les plus fines, autant d'actes pédagogiques forts, car exigeant une grande concentration.

Quelques Références

- Orléans, la Source- *avenue du Parc Floral, 45072, Orléans, France*
- Jardinerie Poullain <http://www.serreauxpapillons.com>
1 av. des Platanes 78940 La Queue lez Yvelines jardineriepoullain@gmail.com
- NATUROSPEACE Boulevard Charles V 14600 HONFLEUR info@naturospace.com
- Château de Goulaines , 44115 Haute-Goulaine <http://www.chateaugoulaine.fr/le-chateau/la-voliere-des-papillons>
- Opie Office pour les insectes et leur environnement
BP30F- 78041 GUYANCOURT Cedex